

Paris, le 15 mars 2013**Catherine PROCACCIA**

Sénateur du Val-de-Marne

Secrétaire du Sénat

Conseillère générale
de Vincennes - ouestC
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

D
E

P
R
E
S
S
E

Une « faculté privée » de chirurgie dentaire bientôt hors-la-loi ?

Catherine Procaccia, Sénateur du Val-de-Marne, a interrogé la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur la légalité d'implantation d'une faculté privée de chirurgie dentaire d'origine portugaise.

Alertée par les chirurgiens dentistes sur le détournement des règles français en matière de diplôme médical - détournement du terme de faculté, contournement du numerus clausus et du concours d'entrée et absence de contrôle par l'Etat des formations - la Sénatrice a voulu obtenir une réponse précise.

La Ministre lui a confirmé que les étudiants français n'auront pas le droit d'exercer en France puisque leur diplôme ne sera pas automatiquement reconnu, alors qu'ils doivent déboursier plus de 9 500 € pour suivre ces "cours".

En outre, l'agence portugaise qui accrédite les diplômes de l'enseignement supérieur n'a jamais donné l'autorisation à cet établissement de délivrer des diplômes portugais hors du Portugal.

La sénatrice, qui est déjà intervenue à plusieurs reprises pour défendre les étudiants et leurs diplômes, s'inquiète pour ces étudiants inscrits à Toulon. Sont-ils victimes d'une arnaque, savent-ils qu'ils ne pourront pas exercer ou ont-ils cru contourner les règles d'accès en France?

Selon la ministre, le Procureur de la République qu'elle vient de saisir est la seule autorité judiciaire compétente pour se prononcer sur la fermeture du site. Il pourrait notamment retenir à l'encontre de cette structure la qualification « d'escroquerie » ou celle de « pratiques commerciales trompeuses », comme le dispose le code pénal et le code de la consommation.

Contrairement aux autorités italiennes qui ont, quant à elles, fermé un même établissement sur leur territoire par décret, Catherine Procaccia regrette l'attentisme du gouvernement français qui maintient en activité cette infrastructure et reste silencieux sur l'ouverture, en France, d'un autre site à la rentrée 2013.